

LOIRE ATLANTIQUE Les Nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français
N° 185 - 23 Juillet 1981 - Prix : 1 franc

La Fête des Libertés

Le 16 août prochain, à Saint-Brévin, au Parc des Sylphes, sonnera l'heure des aspirations populaires à plus de liberté et à des responsabilités nouvelles dans le travail et dans la cité.

La fête de l'espoir et du progrès pour ceux qui ont lutté et gagné un espace de vie nouvelle, à étayer certes, mais bien réel et à partir duquel les perspectives s'ouvrent à la lutte. Lutte pour les libertés et responsabilités, pour que l'homme soit réellement citoyen. Dans l'immédiat, tout reste à faire sur ce sujet.

L'information, condition de la liberté, n'est pas encore elle-même libérée, un carcan bloque toujours l'aspiration pluraliste dans les grands moyens publics de communication. Le capital, lui, règne en maître sur l'essentiel de la presse écrite.

Sur les lieux de travail, les salariés sont confrontés chaque jour à des comportements d'un autre âge. Par exemple, aux usines de la S.N.I.A.S., ce sont la sélection à l'embauche, la chasse aux militants, les licenciements mêmes puisque sept communistes ont été licenciés sans aucun motif. Il faut obtenir leur réintégration. Cette revendication peut d'autant mieux être

satisfaisante qu'elle n'exige pas, ou si peu, de dépense d'investissement. D'autre part, des tribunaux, qu'ils soient civils ou prud'hommes, n'ont retenu aucune accusation contre ces travailleurs. La justice doit être rendue. Il faut réintégrer les sept licenciés de la S.N.I.A.S. à Saint-Nazaire, voilà le véritable sens de la « Fête des Libertés ».

C'est cela, conquérir le titre de citoyen à l'usine, au chantier, au bureau. C'est une lutte de première importance. Etre citoyen, cela veut dire aussi mettre fin au centralisme écrasant que M. Olivier Guichard veut maintenir dans la région des Pays de Loire. Etre citoyen, c'est aussi abroger les lois et les textes conçus pour museler et réprimer le mouvement populaire. Il reste, on le voit, beaucoup de chemin à parcourir pour donner son contenu moderne à la qualité de citoyen, raison de plus pour commencer tout de suite à avancer le 16 août prochain, car, au Parc des Sylphes, soufflera encore plus fort le vent de la liberté.

Huguette CHAUVET,
Secrétaire de la Section
de Saint-Brévin du P.C.F.

De bonnes vacances pour tous

Les luttes sociales ont arraché les congés payés. Plus personne n'aurait affirmé comme les journaux de droite de 1936, que les congés payés sont un luxe, une prime à la paresse et à l'oisiveté : force est de reconnaître que les vacances sont un besoin social de première importance.

Pourtant, près de la moitié des Français ne partent pas en vacances et c'est d'autant plus intolérable avec les conditions de vie et de travail de plus en plus difficiles et aussi parce que les moyens existants ne satisfont pas ce besoin. Ceux qui partent en vacances n'échappent pas aux difficultés.

De nombreuses familles sacrifient d'autres consommations, pourtant nécessaires, pour pouvoir partir. Nombreux sont ceux qui économisent toute l'année pour pouvoir envoyer leurs enfants en vacances.

Même pour ceux qui partent, le coût des vacances est tel que la liberté de choix est réduite.

À la fin de l'été 1980, concrètement dans le domaine des vacances de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, beaucoup pouvaient résumer celles-ci par la formule : « moins bien, moins longtemps, moins loin ». Illustration de cette insatisfaction croissante face à l'écart qui se creuse entre l'attente et les réalités.

Cat écart résulte de choix politiques, les gouvernements passés s'attachant à favoriser le tourisme de luxe, le tourisme lucratif et à étouffer le tourisme populaire (orientations conformes aux vœux du patronat et des banques et contraires à l'intérêt de la nation).

60 000 EMPACEMENTS CAMPING

Le camping-caravaning a suivi aussi la conception de pouvoir en matière d'aménagement touristique du territoire. Les choix passés ont privilégié les formes d'hébergement susceptibles de drainer les touristes français et étrangers à hauts revenus. Dans ce contexte, le camping-caravaning, soit stagne, soit est rejeté des sites touristiques et plus particulièrement du littoral.

Cette orientation qui se manifeste par l'absence de crédits d'Etat, crédits qui permettraient aux municipalités, aux comités d'entreprises, au secteur associatif, d'ouvrir de nombreux terrains, est lourde de conséquences pour les participants.

C'est l'enlèvement, le séjour dans des conditions précaires d'hygiène, de sécurité, de repos, c'est le développement de petits bidonvilles de campeurs.

Une solution s'impose d'évidence, c'est de créer rapidement et pour cela, il est possible de s'appuyer sur les mesures préconisées dans le Plan Camping de la Fédération Française de Camping et Caravaning.

L'évolution en Loire-Atlantique, le dixième département d'accueil en France, en ce qui concerne le nombre des places offertes aux campeurs-caravaniers est depuis cinq ans insignifiante, de l'ordre de 3 % par an.

Dans l'immédiat, considérant le Tourisme et Travail Loire-Atlantique au lieu de 47 000 places existantes, c'est 60 000 places qu'il faut mettre à la disposition d'un usager, d'un vacancier, en ajoutant que 18

region la plus sous-équipée est notre littoral, c'est donc là qu'il faut créer un priorité.

DEMAIN, LES VACANCES

Ce que seront les vacances demain dépend de l'ensemble d'une politique et de ce que l'Etat populaire sera capable d'arracher comme en 1936 ou en 1946.

Une nouvelle définition des vacances naîtra d'abord d'une nouvelle définition du travail et de la vie hors travail. Si les travailleurs obtiennent les 35 heures, la généralisation de la cinquième semaine de congés payés, cette diminution des séjours d'été qui aujourd'hui est un symptôme de la crise économique pourra peut-être devenir un pas vers l'étalement des vacances, leur répartition plus harmonieuse entre les mois d'été et les mois d'hiver. Mais cela suppose une concertation nouvelle entre les directions d'entreprises et les travailleurs, de nouveaux pouvoirs de décision aux travailleurs.

Si ceux-ci obtiennent de vivre et travailler autrement, ils pourront s'approprier l'espace de leurs villes et de

leurs quartiers par les pratiques sportives et culturelles enfin rendues possibles, par leur participation à la vie associative, à la transformation du système éducatif, les lieux de vacances devront se transformer pour répondre à ces besoins nouveaux.

Une véritable politique d'aménagement du territoire qui implique les banques de détruire les lieux de loisirs en parquant les vacanciers modestes, les campeurs, dans des espaces réduits, est désormais possible. Elle suppose un véritable concertation des comités d'entreprises, collectivités locales et municipales des lieux de départ et d'arrivée, associations et comités d'entreprise pour le tourisme dit social. Tourisme social, encore un mot qui n'a jamais été employé par les différents intéressés, collectivités locales et municipales des lieux de départ et d'arrivée, associations et comités d'entreprise pour le tourisme dit social. Tourisme social, encore un mot qui n'a jamais été employé par les différents intéressés, collectivités locales et municipales des lieux de départ et d'arrivée, associations et comités d'entreprise pour le tourisme dit social. Tourisme social, encore un mot qui n'a jamais été employé par les différents intéressés, collectivités locales et municipales des lieux de départ et d'arrivée, associations et comités d'entreprise pour le tourisme dit social.

PCUK-PAIMBOEUF

Accélérer de vraies nationalisations pour empêcher les manœuvres des multinationales

En cet été 81, si l'heure est toujours à l'espoir dans le changement parmi les travailleurs, nous sommes en attente de nouvelles conquêtes pour les employés de Khulman à Paimboeuf.

En effet, les manœuvres des multinationales, la base française, pour échapper en partie aux nationalisations, s'intensifient. Ainsi, on a pu voir tout récemment Saint-Gobain, la banque Rothschild, C.I.I., Elf Aquitaine, la C.G.E., transférer sous diverses formes une grande masse de capitaux aux Etats-Unis et en R.F.A.

Le groupe Pechiney-Ugine-Khulman (nationnalisable), pour sa part, après s'être séparé de plusieurs branches d'activité (il en fut ainsi, il y a deux ans, du département « ammoniac » à Paimboeuf) envisage de poursuivre son redéploiement en abandonnant sa filiale chimique au groupe américain « Occidental Petroleum ».

Ce projet fait suite aux

restructurations déjà effectuées par le groupe Rhône-Poulenc, qui a cédé à Elf Aquitaine une partie importante de sa pétrochimie.

Il est à craindre, si les accords avec cette entreprise étrangère se concrétisent, que l'on assiste à un démantèlement de la production chimique, pour corollaire, 225 suppressions d'emplois. Cette transaction met en cause l'équilibre industriel du sud de l'estuaire et suscite l'inquiétude des salariés de la chimie, à Paimboeuf notamment.

Il est donc urgent que soient prises les dispositions nécessaires pour s'opposer à toute diminution ou suppression d'activités dans le secteur de l'industrie chimique, pour empêcher les patrons de transférer une partie de leurs actifs à l'étranger ou dans des sociétés échappant à la nationalisation.

La préservation de l'emploi et des moyens du changement est à ce prix.

DIMANCHE 16 AOUT

Fête des Libertés

organisée par les sections du P.C.F. de Saint-Brévin - Pornic

Allocation de Maurice ROCHER

Secrétaire Fédéral

A L'AFFICHE A NANTES

APOLLO
1 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h plus dim., 18 h, 19 h - MESSALINE IMPÉRATRICE ET PUTAIN.
2 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 10 - L'ÉQUIPE DU CANNONBALL.

Cinéma "les Club"

75, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE TEL. 22.53.41

Musique et réaction tous les jours, 20 % de réduction pour tous les spectacles, les jeudis et samedis sauf fêtes et veilles de fête.

L'équipée du Cannonball

QUADROPHÉNIA

Le livre de la Jungle

VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOUS

CHICANOS

3 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus sam., 0 h 40 - LE CHOC DES TITANS.
4 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 05 - JAZZ SINGER.
5 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus sam., vendredi, samedi, dimanche - C'EST PAS MOI, C'EST LUI.

ARIEL
1 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h - LA CONQUÊTE DE LA TERRE.
(programmé à partir de 14 h) - LOLA 2000 plus VICIEUSES EXPERTES SENSUELLES.

COUSSE (14 h, 20 h, 22 h, plus dim., 16 h 30)
1 - CHASSE À MORT.
2 - ORANGES MÉCANIQUES.
3 - LA DESOÏSSANCE.

CONCORDE
1 - 20 h, plus dim., 14 h - BUFFET FROID.
2 - 20 h, plus dim., 16 h - LIT-TIGER MAN.
3 - 20 h, plus dim., 14 h - LA MARCHE (int. - 18 ans).
4 - 20 h, plus dim., 10 h - LA VALLEE.

5 - 20 h, plus dim., 14 h - LE CERCLE INFERNAL.
6 - 20 h, plus dim., 10 h - LA BÉRIÈRE FOLLE DE MEL BROOK.
7 - 20 h, plus dim., 14 h - TROIS FRÈRES.

Gaumont

AVEZ-VOUS DÉJÀ VU UN FILM EN RELIEF ?

• Son triphonique
• EN RELIEF
Lunettes polarisées obligatoires pour la vision en relief.
Fiche d'Or pour la réalisation technique
Festival de Cannes

ILS SONT FOUS CES SORCIERS
UN AMOUR DE COCCINELLE

22 h 30, plus dim., 16 h - MONSIEUR TOTAL, plus LA VOIX DE JEAN KLEIN.
GAUMONT
1 - 13 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 05 - ILS SONT FOUS CES SORCIERS.
2 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h 30 - JAZZ SINGER.
3 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 05 - DINASTY.
4 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 05 - UN AMOUR DE COCCINELLE.
5 - 14 h, 16 h, 20 h, 22 h, plus dim., 18 h 05 - LE BAHT VA CRAQUER.

KATORZA (14 h, 20 h, 22 h, plus dim., 16 h 30)
1 - SPECTRE (int. - 18 ans).
2 - LES UNS ET LES AUTRES.
3 - NEW-YORK 1997.
4 - L'ALTRA DONNA.

RACINE
1 - Éperonnard à partir de 14 h 10 - JOURNÉE PARTICULIÈRE.
2 - 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h - DIX PETITS NÈGRES.

VERSAILLES
1 - 20 h, plus dim., 14 h - UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE.
2 - 20 h, plus dim., 16 h - CAN'T STOP LA MUSIQUE.
3 - 20 h, plus dim., 14 h - MARY-LIN.
4 - 20 h, plus dim., 16 h - BRUCKNER.

APOLLO 5 SALLES, 5 FILMS

Messaline, impératrice et putain (int. - 18 ans)

L'ÉQUIPÉE DU CANNONBALL

LE CHOC DES TITANS

MALVIL

C'EST PAS MOI, C'EST LUI

ARIEL 2 SALLES

LA CONQUÊTE DE LA TERRE (int. - 18 ans)

• 2 films « HARD » au même programme
Tarif réduit (interdit aux moins de 18 ans)
• LOLA 2000
• VICIEUSES EXPERTES SENSUELLES

LES NOUVEAUTÉS DE LA SEMAINE

• LA CONQUÊTE DE LA TERRE. - Film américain de Sidney Meyers, avec Kent McCord, Barry van Dyke, Robyn Douglas, Lorne Greene. Une aventure de « Galactica ».

• DYNASTY. - Film japonais dont l'originalité consiste en sa réalisation technique, pour laquelle il a obtenu le prix de la « Fliche d'Or », au dernier Festival de Cannes. Il s'agit d'une projection dite « relief », avec écran spécial, son « triphonique », un film d'aventure et de karaté qui se voit avec des lunettes polarisées remises à l'entrée à chaque spectateur.

• LE POLICEMAN. - Dans le quartier de Bronx à New-York, le policier pénal est pratiquement insupportable. Un policier sans illusion essaie cependant d'être son métier. Un film de Daniel Petrie, avec Paul Newman et Kathleen Bellier. Interdit aux moins de 13 ans. Aux Korrigans.

• QUADROPHÉNIA. - Jimmy est un moine dont la principale distraction consiste à retrouver les copains au bar du coin et à écouter la musique. De temps en temps, c'est l'entraînement avec les rockers. Une description très juste sur une musique que Wim Van Hise de Frank Roddam, avec Phil Daniel. En son dolly stéréo, remises aux moins de 10 ans. Aux Clubs.

Les KORRIGANS

8, avenue de la République ST-NAZAIRE Tel. 22.44.79

La désobéissance (int. - 13 ans)

Le bal des vampires

BRIGADE ANTI-VIOL (interdit - 10 ans)

ORANGE MÉCANIQUE (interdit - 10 ans)

L'ESPRIT DU VENT LE POLICEMAN

HORAIRE LES KORRIGANS

Salte 1 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

Salte 2 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

Salte 3 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

Salte 4 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

Salte 5 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

Salte 6 - Tous les jours, 15 h, 20 h, 22 h, 25 h, 28 h, 31 h, 34 h, 37 h, 40 h, 43 h, 46 h, 49 h, 52 h, 55 h, 58 h, 61 h, 64 h, 67 h, 70 h, 73 h, 76 h, 79 h, 82 h, 85 h, 88 h, 91 h, 94 h, 97 h, 100 h.

RENDRE JUSTICE AUX VICTIMES DE LA RÉPRESSION PATRONALE

Réintégrer les 7 licenciés de la SNIAS - ST-NAZAIRE

Alors que se poursuit le débat sur le projet de loi d'amnistie, la question reste posée de la justice à rendre aux victimes de la répression patronale, problème illustré en L.A. par les 7 licenciés de la SNIAS.

En effet, ainsi que l'observait un responsable syndical à la veille du jugement qui des droits rendus par le tribunal de Prud'hommes de St-Nazaire : « aujourd'hui, les prisonniers sont sortis de prison, amnisties, mais les travailleurs, otages et victimes de la répression patronale sont toujours dehors ».

« À ce sujet d'ailleurs, au cours du débat qui s'est ouvert ce mardi au Sénat, Charles Lederman, sénateur communiste, interrogé à propos de l'annulation des sanctions disciplinaires et professionnelles arbitraires : « Que peut stipuler pour un travailleur l'amnistie si licencié il ne peut retrouver son emploi ».

« Que peut stipuler pour un travailleur l'amnistie si licencié il ne peut retrouver son emploi ».

« Que peut stipuler pour un travailleur l'amnistie si licencié il ne peut retrouver son emploi ».

« Que peut stipuler pour un travailleur l'amnistie si licencié il ne peut retrouver son emploi ».

qui se sont trouvés chassés de leur emploi et des dizaines de milliers d'autres sanctionnés ».

Robert Badinter ayant argué de l'impossibilité d'intervenir « dans le cadre de droits de par droit privé », Charles Lederman rappela que, le 7 juillet dernier, le premier ministre répondait au président du groupe communiste à l'Assemblée, André Lajoie, que des dispositions seraient prises afin de réparer cette grave lacune de la loi d'amnistie. Il s'exclamait à ce propos : « Il n'y a peut-être pas une justice de gauche et une justice de droite, mais il y a certainement dans de trop nombreux cas une justice de classe ! ».

Par ailleurs, notre camarade Philippe Tillard, au nom des élus communistes nationaux, interrogé à propos de la SNIAS, et à de nombreux autres travailleurs.

Ainsi, expose-t-il au député communiste, lors du débat

suite au verso

Marbres et céramiques

Reste ouvert en août

3, rue Saint-Exupéry - Bellevue
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE - Tel. 22.15.95

BERARD P. SYLVE
COIFFURE
DAMES & MESSIEURS
PARUILLERIE
AV. DE LA DAN
ST-BREVIN-LES-PINS

DIMANCHE 16 AOUT A SAINT-BREVIN-LES-PINS

GRANDE FETE POPULAIRE

DU PAYS DE RETZ

PARC DES SYLPHES

PATHE MARCONI
RADIO - TELEVISION
Electro-Ménager
Disques
René HUSSON
10 bis, rue de Palmbeuf
44250 ST-BREVIN-LES-PINS
Tél. (40) 27.22.55

PHILIPS

Restaurant du Marché
chez Paul ROBARD

SPECIALITES DE L'OCEAN
et des
BORDS de LOIRE

Place du Marché
ST-BREVIN-LES-PINS
Tél. 27.22.21

RADIO TELEVISION ELECTRICITE
Robert CHENEAU
72, avenue de Mindin
44250 ST-BREVIN-LES-PINS
LOCATION TV
Tél. 27.22.42

DROGUERIE BREVINOISE
JAMES MERLIOT
186, avenue de Mindin
ST-BREVIN-LES-PINS
Tél. 27.26.77

Peinture-Vitrierie
Liste de mariage

Directeur de la publication
11, rue des Olivettes - NANTES

Imprimerie Commerciale
32, bd Lakanal - RENNES
C.P.P. n° 52 087

Composé et imprimé
sur une équipe d'ouvriers syndiqués

organisée par les sections du P.C.F. de Saint-Brévin - Pornic

TOUTE LA JOURNÉE :

- Rond-point culturel, livres, disques.
- Animation et jeux dans la fête.
- Saltimbanque, jongleur, cracheur de feu.
- Clowns.
- Guitariste.

LE MIDI :

- Apéritif - Jus de fruit

DÉBAT
avec **Maurice ROCHER**
Secrétaire fédéral

L'APRÈS-MIDI :

- Pierre MAHE viendra dédicacer son livre « RACONTE CAMARADE »
- Jean AUBIN dédicacera « Saint-Nazaire et le mouvement ouvrier de 1848 à 1920 »

LE SOIR, A PARTIR DE 20 HEURES :

GRAND BAL POPULAIRE GRATUIT

● Dominique POTIER dédicacera son deuxième recueil de poésie « REGARDS INTERIEURS »

EXPOSITION par l'A.N.A.C.R. de 400 photos sur la guerre 1939-1945

APRÈS-MIDI : RADIO CROCHET
JEUX RADIOPHONIQUES

DE NOMBREUX STANDS

- Pour satisfaire votre gourmandise
- BAR, SANDWICHES
- RESTAURANT
- SAUCISSES GRILLÉES, FRITES
- GLACES
- PUNCH, SANGRIA
- Pour vous divertir, de nombreux jeux
- Chamboul'tout
- Lapinodrome
- Fléchette
- Tir à la carabine
- Pêche à la ligne
- Pochettes surprises
- Etc...

Mr. Bricolage
ZONE INDUSTRIELLE
SAINT-BREVIN
Tél. 27.20.03

BIENVENUS

Les militants communistes et sympathisants, en vacances dans la région, qui souhaiteraient contribuer au succès de la « Fête des Libertés », seront les bienvenus.

Dès le samedi, les communistes brévinnois les accueilleront et les remercieront par avance.

S.A. ALLAIS-ATLANTIC
SUD et NORD-LOIRE

BIERE : KANTERBRAU - KRONENBURG
ANCRES PILS - KRONEN - METTEUR

174, rue. Henri-Gautier - SAINT-NAZAIRE - Tél. 22.17.87
10-14, Allée de Verdun - SAINT-BREVIN - Tél. 27.21.89

RESTAURANT ITALIEN
CASA NOSTRA
158, avenue de Mindin - SAINT-BREVIN-LES-PINS
Toutes spécialités italiennes
— Fabrication maison —
NUOVA TRATTORIA
EPICERIE FINE
PLATS à emporter chaud - froid
6, r. Chassagne, ST-BREVIN-LES-PINS, tél. 27.35.59

VACANCES MOINS CHERES!
E. LECLERC
défend votre pouvoir d'achat

- Route Bleue
- Avenue Raymond-Poincaré

SAINT-BREVIN

DES LIVRES POUR L'ÉTÉ

AUX EDITIONS « TEMPS ACTUELS »

« LA GUERRE D'ALGERIE »
Collection en trois tomes dirigée par Henri Alleg

L'équipe groupée d'Henri Alleg, passionnée par la tâche entreprise, a réalisé un ouvrage d'une exceptionnelle qualité, vivant, puissamment documenté et dont l'analyse des événements, comme la synthèse des motivations, servira sans aucun doute de base de référence.

Un reportage vivant : « La guerre d'Algérie » est un reportage passionné dans lequel les acteurs eux-mêmes ont la parole. Les auteurs ont interrogé des centaines de témoins : 7 000 pages de leurs déclarations ont été enregistrées tout en France qu'en Algérie, des premiers magistrats des Aurès aux dirigeants du F.L.N., des soldats et officiers français, convain-

cus de se battre pour la grandeur de leur pays, aux hommes politiques qui présidaient aux destinées de la France.

Une remarquable documentation inédite - sans se limiter aux archives publiques, les auteurs ont largement puisé dans les collections privées jamais ouvertes : photos prises par les témoins et les acteurs du drame donnant ainsi une nouvelle dimension à cette iconographie.

Une indispensable synthèse : la simple relation des faits ne permettrait pas de comprendre les raisons du déclenchement de cette guerre, de son développement, de sa conclusion. Ainsi, le tome I présente un panorama de l'Algérie colo-

Un air de lutte et de liberté

nielle. Sans avoir la prétention de proclamer la vérité définitive, Henri Alleg, auteur de « La Question », au-delà des péripéties, tente de mettre en lumière les origines historiques, nationales et sociales du conflit, les raisons de sa durée et de sa violence.

Au sommaire :

Tome I : De l'Algérie des origines (avant 1830) à l'insurrection.

— Le torrent souterrain, par H. Alleg.

— Les occasions perdues, par H.J. Douzin.

Tome II : Des promesses de paix à la guerre ouverte.

— L'Incendie, par H. Haudiquet.

— A la recherche du dernier quart d'heure, par J. de Bonis.

Tome III : Un Etat vient au monde, par J. Freire.

Trois tomes, au format 17,5 x 22,5 cm, reliés toile sous jaquette en quadrinchrome avec une couleur d'accompagnement.

Chaque tome : 600 pages, 200 illustrations dont 16 en couleurs.

Parutions :

— Tome I : mai 81.

— Tome II : juin 81.

— Tome III : novembre 81.

« CLASSE OUVRIERE ET SOCIAL-DEMOCRATIE, LILLE ET MARSEILLE »

Danielle Bleitrach, Roland Delacroix, Jean Lojkine, Christian Mahieu, Ernest Oary

Quelle est l'originalité de la social-démocratie française ? Confrontée de manière permanente à l'existence d'un puissant courant révolutionnaire - à l'inverse de ses homologues de l'Europe du Nord - assésse un parti petit-bourgeois, coupé de la classe ouvrière et qui n'a jamais eu le souci ou la possibilité de mettre en œuvre son projet réformiste ?

Pour répondre à cette question, les auteurs de ce livre analysent les liens tissés depuis plus d'un siècle entre la classe ouvrière, les intellectuels et le système de régulation de l'Etat républicain dont l'un des fondements fut, en France, le communisme.

Ils ont choisi de confronter l'analyse du développement du mouvement ouvrier à celle de

AUX EDITIONS SOCIALES
« C.F.D.T. - LE REVE ET LA VIE »
Jean-Claude Poulain

« Les apparences, souvent, sont trompeuses. Beaucoup se figurent encore que la C.F.D.T. est, et l'on peut s'exprimer ainsi, une sorte de seconde C.G.T. Une espèce de confédération à l'ancienne, en somme, de la grande centrale syndicale française, fondant son action essentiellement sur les mêmes principes et poursuivant, dans l'ensemble, les mêmes objectifs. Avec, tout au plus, de-ci de-là, quelques petites variantes, quelques mini-différences, ne portant pas trop, en réalité, à consé-

Réintégrer les 7 licenciés de la SNIAS - ST-NAZAIRE (suite)

bat à l'Assemblée Nationale « dans ton intervention lors de l'ouverture de la session de l'Assemblée Nationale, tu as insisté sur le fait que la loi d'amnistie, qui doit être proposée aux députés, soit étendue aux militants syndicalistes sanctionnés, licenciés, dans le cadre de conflits du travail. A ce moment, le premier Ministre Pierre Mauroy a interrompu ton exposé pour préciser que cette loi serait applicable à tous les délégués syndicaux, victimes de sanctions dans le cadre de conflits du travail ». Entre les deux expressions utilisées : « militants syndicalistes » et « délégués syndicaux », il y a, observe Philippe Tillard, une différence fondamentale qui risque éventuellement d'écartier du champ de la loi d'amnistie de nombreux travailleurs victimes de la répression patronale. En effet, explique-t-il, la Direction générale de la SNIAS a choisi sept ag-

Au Conseil municipal de Nantes le 10 juillet 1981

Le dernier conseil avant la coupure estivale ne devait pas être marqué par l'ampleur des débats. Néanmoins, il permettait à Georges Batard de protester contre l'attitude du directeur départemental du service de l'Équipement ayant dévoilé au public, par l'intermédiaire de la presse, le contenu de son rapport au ministre des Transports sur le franchissement de Cheviré, Ce fonctionnaire prenant position publiquement de manière à influencer l'opinion des Nantais. Notre élu devait signaler le manquement évident à l'obligation de réserve dans ce cas précis.

Dans les principales décisions qui furent prises, notons la refaçon des terrains de football de la plaine de jeu du Petit-Port ; l'éclairage des terrains de sports de la Collière. Pour l'enseignement secondaire, les crédits ont été votés afin de permettre la réparation des malfaçons au C.E.S. Malakoff.

En matière d'urbanisme, diverses opérations seront lancées pour la rénovation ou la réhabilitation des quartiers Hauts-Pavés, Pilleux et Courtils.

S.P.F.

Le Comité Nantais du Secours Populaire Français, 22, quai Ernest-Renaud, 44100 Nantes, tél. 71-23-02, vous informe que ses permanences vestiaires seront interrompues pendant les congés scolaires et reprendront début septembre.

Une permanence pour déposer des vêtements sera maintenue le samedi matin de 10 heures à 12 heures.

Les permanences secrétariat sont maintenues au mois de juillet les mardi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h et interrompues au mois d'août. Elles reprendront le mardi 1^{er} septembre.

La C.G.T. demande un redémarrage de la Nantaise de Fonderies

Une délégation de la Fédération de la métallurgie C.G.T., composée de représentants de Loire-Atlantique et de Nantes ainsi que de salariés de la S.N.F., a été reçue au ministère de l'Industrie. Un an après la fermeture de la Nantaise de Fonderies, le dossier, sur la reprise d'activité de cette dernière, a été de nouveau traité. La délégation C.G.T. a indiqué à ses interlocuteurs que toutes les conditions étaient réunies pour un redémarrage à la fonderie cuivreux.

Sur le plan économique, un marché potentiel existe permettant de faire tourner à 100 % l'outil de production cuivreux, dit la C.G.T. D'autre part, l'entreprise répond à une vocation nationale en ce qui concerne la fourniture des hélices pour la marine marchande.

La location gérance à titre précaire, contractée par la Phocéenne, arrive à échéance dans les jours à venir. De ce fait le tribunal de commerce de Nantes sera amené à prendre position une nouvelle fois. Les interlocuteurs de la C.G.T. se sont engagés à prendre des initiatives : organisation d'une réunion tripartite réunissant autour d'une table ronde des représentants du patronat, des pouvoirs publics et l'organisation syndicale C.G.T.